Un opposant en exil de nouveau interdit d'entrée sur le territoire au Rwanda

@rib News, 24/01/2017Â â€“ SourceÂ AFP Un opposant rwandais, exilÃ© en France depuis 2005 et qui souhaitait se rendre lundi Ã Kigali afin de prÃ©senter sa candidature Ã la prochaine prÃ©sidentielle face au prÃ©sident Paul Kagame, a Ã©tÃ© inte d'entrÃ©e dans le pays, a-t-on appris auprÃ¨s de l'intÃ©ressÃ© et des autoritÃ©s rwandaises. Thomas Nahimana (photo), qui avait assurÃ© une premiÃ¨re fois en novembre avoir Ã©tÃ© refoulÃ© par l'immigration rwandaise, devait gagner Kigali lundi soir Il souhaitait enregistrer son parti Ishema, pour pouvoir se prÃ©senter Ã la prÃ©sidentielle d'aoÃ»t 2017.

Mais alors qu'il s'apprÃªtait Ã embarquer Ã Bruxelles dans un avion de Brussels Airways, la compagnie lui a remis une lettre de la Direction gÃ©nÃ©rale de l'immigration rwandaise qui demandait Ã "toutes les compagnies" desservant Kigali de ne pas le prendre comme passager, a-t-il expliquÃ© par tÃ©lÃ©phone Ã l'AFP. La Direction gÃ©nÃ©rale de l'immigration rwandaise a ensuite confirmÃ© dans un communiquÃ© avoir alertÃ© les compagnies aÃ©riennes "de problÃ¨mes concernant (son) statut de voyageur", Ã©voquant une "procÃ©dure de routine". Celle-ci assure qu'il "est bienvenu au Rwanda, comme n'importe quel autre citoyen", mais lui reproche d'avoir "demandÃ© un visa en tant que citoyen franÃ§ais alors qu'il Ã©tait aussi en possession d'un passeport rwandais expirÃ©" et de ne pas l'avoir avertie de sa double nationalitÃ©. Thomas Nahimana a affirmÃ© que l'ambassade du Rwanda en France n'avait pas donnÃ© suite Ã sa demande de renouvellement de passeport rwandais, et qu'il voyageait avec un passeport franÃ§ais dotÃ© d'un visa tourisme de la CommunautÃ© des Etats d'Afrique de l'Est. L'opposant, dont le parti est animÃ© par des personnes relativement jeunes et nouvellement venues en politique, avait dÃ©jÃ assurÃ© le 23 novembre avoir Ã©tÃ© empÃªchÃ© de monter dans un avion de la compagnie Kenya Airw sur ordre des autoritÃ©s rwandaises, alors qu'il se trouvait en transit Ã Nairobi au Kenya. L'annonce du retour de l'ancien prÃªtre avait provoquÃ© de vifs dÃ©bats sur les rÃ©seaux sociaux au Rwanda, oÃ¹ il est notamment accusÃ© d'avoir tenu sur son site internet des propos niant le gÃ©nocide des Tutsi en 1994. La ConfÃ©rence des Ã©vÃªques catholiques du Rwanda avait dÃ©clarÃ© qu'elle se dÃ©solidarisait de lui. MÃªme si la Constitution du Rwanda consacre le multipartisme, il n'existe pratiquement pas d'opposition Ã l'intÃ©rieur du pays, oÃ¹ le Front patriotique rwandais (FPR) du prÃ©sident Paul Kagame contrÃ´le le pouvoir politique, social et Ã©conomique. M. Kagame est l'homme fort du pays depuis juillet 1994, lorsque le FPR avait mis fin au gÃ©nocide qui, en 100 jours Ã partir d'avril 1994, a fait environ 800.000 morts, essentiellement parmi la minoritÃ© tutsi. Une rÃ©forme controversÃ©e de la Constitution adoptÃ©e en dÃ©cembre 2016 a permis Ã M. Kagame de s reprÃ©senter pour un nouveau mandat en 2017, et de potentiellement diriger le pays jusqu'en 2034.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});